

Fiche 11 - Compléments à la présentation des entretiens préalables

Objectifs des entretiens préalables

- recueillir les informations nécessaires pour finaliser la conception du dispositif envisagé,
- mobiliser les « parties prenantes », installer une relation de confiance.

Activité à réaliser

Rencontrer de 15 à 20 personnes, représentant les principales parties prenantes au regard du sujet à traiter, lors d'entretiens semi directs.

Une condition importante : la confidentialité

C'est ce qui conditionne le contenu de l'entretien. Les entretiens donneront lieu à la production d'une synthèse qui sera communiqué aux personnes interviewées et présentée au commanditaire. Les idées, préoccupations seront présentées de façon fidèle mais anonyme dans la synthèse. Lors de l'entretien on se met d'accord avec la personne sur ce qui peut être communiqué ou non.

Rappel des principaux thèmes à aborder au cours de l'entretien

- Quelle est votre vision du sujet, quels seraient les points à aborder dans le cadre d'un dialogue avec les autres acteurs concernés ?
- Quelles sont vos craintes et vos attentes vis-à-vis de la démarche de dialogue envisagée ?
- Quelles sont vos suggestions, vos propositions pour faciliter le dialogue ?
- Etes-vous prêts à participer à ce dialogue et à quelles conditions ?

A l'issue de l'entretien on communique lorsque c'est le cas, la date de la réunion de lancement de la démarche et on sollicite la participation de la personne interviewée.

Indications pour le sommaire de la synthèse des entretiens préalables

- Rappel des objectifs de la démarche et des entretiens préalables
- Liste (anonymée) des personnes rencontrées (plutôt les profils)
- Présentation du guide d'entretien
- **Perception de la situation, du sujet, de la question... par les personnes rencontrées (intégrant leurs attentes, leurs préoccupations)**
- **Perception de la démarche participative par les personnes rencontrées (intégrant leurs attentes, leurs préoccupations, leurs propositions)**
- **Préconisations /recommandations :**
 - o les sujets à aborder pendant le dialogue pour traiter le projet, la question, le thème de manière satisfaisante et en lien avec les préoccupations des parties prenantes,
 - o les groupes de travail à envisager, nombre, composition,
 - o les conditions de réussite à réunir.